

Appel à candidature en vue d'une réserve de recrutement pour la fonction d'assistant à l'instituteur maternel H/F pour l'année scolaire 2020-2021:

La commune de Theux organise un appel à candidature en vue d'une réserve de recrutement pour la fonction d'assistant à l'instituteur maternel H/F pour l'année scolaire 2020-2021.

Description:

Catégorie du métier: assistant à l'instituteur maternel H/F

Secteur d'activité: Enseignement fondamental ordinaire

Lieu d'activité: École communale de La Reid, école communale de Juslenville, école communale de Polleur et école communale de Jehanster

Fonction: Seconder les instituteurs(trices) maternel(le)s lors de l'accueil des enfants dans des activités en groupes restreints, en ateliers. Participer à l'encadrement des repas, à la surveillance des siestes et des temps libres.

Votre Profil:

Diplôme: puéricultrice, CESS, CESI, CEB ou sans diplôme

Expériences: Une expérience dans le milieu scolaire est un atout.

Permis de conduire: Posséder le permis B et un véhicule est indispensable

Condition d'aides à l'emploi: APE obligatoire

Contrat:

Régime de travail: Contrat à durée déterminée du 01/09/2020 au 30/06/2021

Heure/semaine: 4/5 temps

Description libre:

Étant en contact avec des enfants, vous aurez une tenue et un langage corrects, vous ferez preuve de discrétion et de politesse et serez de conduite irréprochable.

Contact :

Les candidatures doivent être adressées jusqu'au 15 juillet au 24 juillet 2020, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante:

Administration communale de Theux

Service Enseignement

Place du Perron, 2

4910 Theux

Ou par mail à l'adresse : Vinciane.Meant@theux.be

Ou déposées en mains propres auprès de l'Administration Communale de Theux, contre accusé de réception.

Les candidatures devront être accompagnées: d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire-modèle 2 daté de moins de trois mois, du passeport APE (l'administration fera la demande auprès du FOREM suite aux mesures Covid) et doivent faire mention de l'intitulé "Réserve de recrutement assistant à l'instituteur maternel H/F".

Les candidatures incomplètes (n'incluant pas les documents requis) ne seront pas prises en considération.